

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 45 (1907)
Heft: 36

Artikel: Aux gens à marier
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-204456>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

La harangue du sergent Bataillard.

Mon ami François, qui commande une compagnie de carabiniers, m'a écrit, il y a huit jours :

Dimanche, entre Cheseaux et Noréaz (1/2 heure d'Yverdon) dans la matinée, nous aurons le culte militaire qui sera fait par le sergent Bataillard. Cela ne manquera pas de charme. Le *Conteur* pourrait y glaner quelque chose.

J'ai cru tout d'abord que mon facétieux ami se payait ma tête, comme on dit, car il n'ignore pas que les cultes et moi nous sommes brouillés depuis bien longtemps. Mais son petit mot à l'adresse du *Conteur* me toucha, et puis la perspective d'entendre le bon sergent Bataillard fit se dissiper mes dernières hésitations. Et voilà comment, le dimanche 1^{er} septembre, je me trouvai dans un verger de Cheseaux-Noréaz, avec les sept cents carabiniers du 1^{er} bataillon, devant une chaire drapée aux couleurs du canton de Vaud.

Mon ami François se trompait : le sergent Bataillard ne fit pas un culte ; il fit mieux : il dit les beautés de la patrie suisse et vaudoise, le bonheur infini que nous avons de lui appartenir, l'ingratitude et la lâcheté dont nous ferions preuve en renonçant à la défendre, ingratitude à l'égard de la mémoire de nos ancêtres, lâcheté de soldats qui ont pour eux la justice et le bon droit et qui ne tenteraient pas même de sauver leurs femmes et leurs enfants.

Le sergent Bataillard prêchait à des convertis ; mais sa harangue n'était pas inutile à notre époque où l'on entend des malheureux, des inconscients, se fier ouvertement de notre beau pays, de notre liberté si vaillamment conquise par les héros de Schwytz, d'Uri et d'Unterwald, de nos institutions démocratiques que nous envient tant de peuples dont les deniers servent pour une grosse part à entretenir des armées permanentes. Et puis, le sergent Bataillard, tout en exaltant les vertus patriotiques, parla avec tant d'élévation de tout ce qui élargit le cœur et l'esprit que ses frères d'armes ne reconnaissaient plus celui qui partageait des demi-litres avec eux, à la dernière Fête des vignerons, et qui les déridait par la jovialité de ses allures et par ses gais propos. « Tonnerre ! » murmurait un caporal, à nos côtés. Dans sa bouche, cette exclamation avait quelque chose de plus élogieux encore que les poignées de main que d'autres auditeurs administrèrent à l'éloquent sergent, et il la lâchait de toute son âme, à toutes les périodes, et cela voulait dire aussi : « Qu'on essaie un peu de menacer la patrie, et l'on verra de quel bois nous nous chauffons ! et que ceux qui parlent de planter sur un fumier le drapeau rouge à la croix blanche détalent bien vite de chez nous, sinon !... Tonnerre ! »

À la chaude parole de l'orateur, les civils se sentaient électrisés comme les carabiniers. Ceux-là mêmes qui, embrigadés dans le landsturm non armé, ignorent le maniement du sabre ou des armes à feu, se juraient de n'être

tout de même pas les derniers à fonder sur l'ennemi.

Le sergent Bataillard ne pouvait donc pas se faire illusion sur les sentiments de ses auditeurs. Si quelques-uns d'entre-eux, dans la vie civile, ont l'air de ne guère tenir à ce qui fait la grandeur de notre petit pays, soyez sûrs que, sitôt sur les rangs, ils se montrent soldats aussi disciplinés, aussi patriotes que leurs camarades. Je n'en veux pour preuve que le sergent de carabiniers que je trouvai, le même jour, en tenue de cuisine, devant une ferme de Cheseaux-Noréaz, et qui se lamentait de n'avoir pas entendu Bataillard. Ce sous-officier est un des hommes en vue du parti socialiste lausannois. Eh bien, je n'ai pas vu de militaire qui fût plus heureux que lui de prendre part aux manœuvres du 1^{er} corps, et comme je faisais part de ma rencontre à l'un de ses chefs, il me dit que ce politicien d'extrême gauche était l'un des meilleurs sergents du bataillon.

Dans sa belle humeur, l'aimable cuisinier voulut me faire tâter de son pot-au-feu, mais le temps limité dont je disposais m'empêcha de m'accorder cette jouissance. Je tenais à voir encore la position, désormais fameuse, du Montélaz. Les chroniqueurs du rassemblement de troupes en ont décrit tout au long les travaux de défense, exécutés par le génie. C'est bien intéressant assurément pour les militaires ; mais le Montélaz est plus remarquable encore par sa position, qui en fait un belvédère aussi merveilleux que le Signal de Sauvabelin ou que le Signal de Bougy. Et de quelle riche ceinture le parent les vergers de Pomy, de Cuarny et de Cheseaux-Noréaz !

Du haut de la colline on arrive en quelques minutes à Cuarny, village aux fermes cossues et aux monumentales « courtines ». Sur la terrasse d'un café, des promeneurs d'Yverdon, le mari, la femme et une jeune fille, dinaient de bon appétit, en commentant le discours du sergent Bataillard.

— As-tu entendu, disait madame, il a dit aussi leur fait à ceux qui ne croient à rien ?

— Oué... oué, répondit le mari, que veux-tu que je te dise ? le bon Dieu n'existe peut-être pas, mais ça fait tout de même du bien d'y croire. V. F.

Aux gens à marier.

Voici un amusant parallèle entre la Française et l'Allemande.

La Parisienne s'habille ; l'Allemande se couvre.

L'Allemande marche ; la Parisienne ondule.

Les Allemandes sont belles ou laides ; les Parisiennes sont toutes charmantes ; il n'y en a pas de laides, il n'y en a pas de belles.

Le regard de l'Allemande est toujours franc et honnête. Quels délicieux abîmes que les yeux d'une Parisienne.

Avec l'Allemande, c'est *oui* ou *non* pour toujours. Avec la Parisienne, ce n'est jamais *oui* ni tout à fait *non*.

L'Allemande attendra dix ans sous l'orme ; la Parisienne n'attendra pas dix minutes.

La Parisienne est surtout fière ; l'Allemande est surtout bonne.

Il suffit à l'Allemande d'être admirée d'un seul, la Parisienne veut l'être de tous.

La Parisienne est une artiste ; l'Allemande est une femme.

Conclusion : Il faut aimer en France et se marier en Allemagne.

La fémalla de Courtelhie.

L'ÉTAI on iädzo pè Courtelhie,
Onna vèva qu'avai 'na felhie,
Dzeintya et bin bouna façon
Et dai z'étiu dein sè gredon.

Ma, tot parà, ellia pòdra dròla,
Ie l'ètai tot lo dzo sein chòla

A veindre tot plein de chétson

Quand lài avai on refredon :

Pas on dzouveno la dansive

Et, ma fài, tot cein l'eingrindzive,

Cà l'arai bin amà veri

Et eimbransi son boun'ami.

Quand ie revegnai d'onna fita

Sa mère, ein breinneint la tita,

Lai desai : — Cò t'a fè dansi ?

Djedion, Fritz à Alexis ? —

La pernetta, tota motsetta,

Pregnai son motchào de catsetta

Et segotàve on boquet :

— Nion m'a menàie à cabaret,

Que desai adan la felietta,

Su vègnate tota soletta !

Nion n'a coudhi mè reinmenà ! »

Et adan, po la rabonnà,

La mère lai fasai : — Ma felhie,

Te sà, lè valet de Courtelhie

Sant pas quemet elliau de Màdon

Que l'amant tant lè damuzalle

Retse, dzouvene et pu balle.

Va dremi : demeindze que vint

Te troveri on camelin.»

Adan vaitcè, l'autra demeindze,

La fémalla que sè r'arindze,

Et que met sè pe biau gredon

Po allà dansi pè Màdon,

Et, ma fài, vo djuro sti iädzo

Que revint avoué n'on vesàdzo

Risoleint et bin benhirào.

— Ah ! sti coup, t'a z'u dai grachào !

Fà la mère que sè pudzive

Et que l'ètai dza ein tsemise

Po s'èin allà reduire à l'hi,

T'i conteinta ! Mè fà pllièzi !

— L'è veré ! ie su bin dzoiaosa,

Que dinse repond la grachàosa

Ein l'eimpaugneint po l'eimbransi,

Ié quasu *risquà* de dansi,

Cà — peinsa-te vâi clli l'affèrè,

Pao-t'itè te vâo pas lo crère, —

Ma l'ant prà, t'è lo dio tot net,

Clliaque qu'ètai *dè coùte mè*.

*

Ie vo lo dio, hommo, fémalle,
Dame, monsu et damuzalle,
Que vo z'ài ti la frénézi
Dâi tombola, dai loteri ;
Quand l'è que sarâi lo teràdzo